



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

le 9 octobre 2019
Council Chambers
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, président
Guy Desjardins, maire (ex-officio)
Carl Grimard, conseiller quartier 3
Michel Levert, conseiller Quartier 7
Helen Collier, directrice générale
Maryse St-Pierre, greffière adjointe
Michel Talbot, membre

ABSENT: Sylvie Lalonde, membre

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion à 19h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION AME2019-22

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Michel Talbot

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclaration d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Adoption des procès-verbaux (aucune)

5. Énoncé de l'urbaniste

L'énoncé de l'urbaniste est présenté.

6. Items différés

6.1 Amendement no. 13 au plan officiel - plan secondaire

Marie-Ève Bélanger présente une mise à jour du dossier faisant suite à la réunion du 5 septembre.

M. Marc Daignault, 3051 Cercle Lemay, fait part des commentaires additionnels de Sancore Development Inc (7075863 Canada Inc.) concernant cet amendement et remet un document à cet effet.

RECOMMANDATION AME2019-23

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Guy Desjardins

QUE le comité d'aménagement recommande au conseil l'adoption du règlement 2019-72, soit l'amendement no. 13 au Plan Officiel de la Cité de Clarence-Rockland (plan secondaire).

ADOPTÉE

7. Présentations / Rapports (aucun)

8. Autres items (aucun)

9. Ajournement

La réunion est ajournée à 19h19.

Mario Zanth, Président

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe